República Democrática do Congo

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES
NOTICE:
General Procurement Notice

La République Démocratique du Congo a reçu du Fonds africain de développement un don en vue du financement du Projet de Renforcement des Infrastructures Socio-économique dans la région du centre « PRISE » en sigle.
Ce projet vise les principaux objectifs suivants :
contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques et sanitaires des populations du Kasaï. De manière spécifique le projet va contribuer à améliorer les indicateurs généraux de santé et d'éducation à travers : (i) l'accroissement du taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les centres urbains de Tshikapa et de Mbuji-Mayi et dans les zones rurales des provinces du Kasaï occidental et du Kasaï oriental ; et (ii) le renforcement de la capacité des différents acteurs du secteur, particulièrement les femmes.
Les modes d'acquisitions prévus pour les biens, travaux et services financés au moyen du don sont stipulés ci-après :
Travaux
(i) Les marchés de travaux d'AEPA rural dans les provinces du Kasaï Occidental et Oriental ainsi que ceux d'AEPA urbain respectivement dans les villes de Tshikapa et de Mbuji-Mayi, seront acquis par Appel d'Offres International (AOI).
(ii) L'acquisition des travaux de réalisation des ouvrages d'assainissement (latrines), d'aménagement d'infrastructures scolaires et sanitaires, de construction du Centre multi fonctionnel Genre de Mbuji-Mayi, ainsi que ceux de réhabilitation aussi bien de la Direction de l'hygiène que ceux des antennes provinciales du projet, se fera par Appel d'Offres National (AON).
Biens
(i) L'acquisition des équipements d'exhaure d'AEPA en milieu rural, d'AEPA de Tshikapa et de Mbuji-Mayi, les mobiliers destinés aux infrastructures scolaires et sanitaires, ainsi que le matériel roulant constitué de véhicules stations wagon, pickup et motocyclettes, se fera par Appel d'Offres International (AOI).
(ii) Les équipements et matériels destinés au Centre Multifonctionnel Genre, les équipements de bureau, les équipements informatiques et techniques de terrain seront attribués selon la procédure de Consultation des Fournisseurs.
Services de consultants

(i) L'Acquisition des services concernant : (1) la Surveillance et le contrôle des travaux d'AEPA, de forage et d'infrastructures ; (2) l'IEC pour les travaux d'AEP ; et d'Assainissement ; (3) l'IEC pour les travaux d'Assainissement ; (4) le renforcement des capacités des acteurs locaux ; (4) les études géodésiques ; (5) l'étude détaillée des mini-réseaux ; (6) l'étude de mise en place d'un réseau pilote de suivi des ressources en eau (7) l'étude de la microcentrale hydroélectrique de Tshikapa ; (8) l'appui à la réhabilitation des bureaux de la Direction d'hygiène ; (9) l'appui à la reforme sectorielle de l'AEPA ; (10) le suivi du plan de gestion environnemental ; (11) l'Assistance à l'UCP pour le volet Technique et fiduciaire , ainsi que (11) les services d''élaboration de la stratégie d'AEPA. Ces services seront acquis sur liste restreinte, selon la sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC). Tandis que ceux relatifs à l'audit des états financiers et des acquisitions du projet seront effectués sur la base d'une liste restreinte et selon la méthode de sélection au moindre coût (SMC).
(ii) Les services de consultants suivants seront acquis selon les procédures de la Banque pour les consultants individuels : les services d'élaboration de la stratégie de mise en œuvre du PNEAPA ; les études de définition des indicateurs de référence du projet ; l''appui à la réhabilitation des bureaux des antennes provinciales ; l'appui à l'actualisation du manuel de procédure de gestion administrative et financières du projet; et l'appui à l'élaboration du répertoire de la société civile et des PTF / Genre.
Le projet comporte les volets suivants :
A.- Développement des infrastructures (AEPA, écoles, centres de santé, Centre genre)
B – Etudes et renforcement des capacités
C - Coordination et gestion du projet
Les acquisitions par Appel d'Offres International (AOI) et la sélection des services de Consultants, au titre du projet proposé, se feront conformément aux « Règles et procédures pour l'acquisition des Biens et Travaux du Fonds, Edition de

Mai 2008, telle que révisée en Juillet 2012 » ou selon le cas, aux « Règles et procédures pour l'Utilisation des Consultants du Fonds, Edition de mai 2008, telle que révisée en juillet 2012 », en utilisant les documents types pertinents de la Banque, ainsi qu'aux dispositions énoncées dans les conventions de financement. Les dossiers d'appel d'offres ainsi que Dossiers de Demande de Proposition devraient être disponibles en novembre 2014, au plus tard.

les acquisitions par Appel d'offres national (AON) ou par Consultation des Fournisseurs, se feront conformément à la législation nationale sur les marchés publics (Loi n°010/10 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics), en utilisant les documents types d'Appels d'Offres ou de Demande de cotations du pays, ainsi qu'aux dispositions énoncées dans les conventions de financement. Les dossiers d'appel d'offres et Dossiers de demande de Cotation devraient être disponibles en novembre 2014, au plus tard.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.
Secrétariat Général au Développement Rural
Coordination du projet PRISE
Adresse : Sis, 111-112, Croisement des avenues LUKUSA et TSF,
En Face de la Direction Générale d'ORGAMAN
Commune de la Gombe
Kinshasa /RDC.
Personne à contacter: Mr. Corneille KABAMBA MANONGO
Coordonnateur du projet
Téléphone : :(+243) 815262789/ (+243) 998231254 Email : projetpriserdc@gmail.com